Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 18 (1926)

Heft: 7

Rubrik: Dans les organisations patronales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vateur impartial, ce « canard » est pourtant trop naïf. Ce qui surprend le plus dans cet article, c'est que la responsabilité pour la longue durée de la grève est imputée exclusivement aux charpentiers. C'est seulement en passant qu'il est déclaré ce qui suit: « Comme au début du conflit, les patrons sont toujours disposés à maintenir les salaires actuels, mais *ils ne veulent plus de contrats collectifs* et ne seront pas à même non plus de réengager tous les grévistes. » Dans ces conditions il faut un rude aplomb pour oser prétendre comme le fait le président de la Fédération des entrepreneurs, que les charpentiers en grève sont tout à fait intransigeants.

Personnel des services publics. Au commencement de juin, un conflit éclata à l'usine à gaz de Bienne, conflit qui fut accueilli avec enthousiasme par la presse bourgeoise, car il s'agissait de divergences entre le personnel municipal et l'administration communale socialiste! Le désir de messieurs les journalistes, que le conflit provoque une crise dans l'administration communale, ne s'est toutefois pas réalisé. Après une durée d'un jour, le différend était aplani et il fut fait droit presque entièrement aux revendications des ouvriers.

Bien que les revendications des ouvriers fussent, en grande partie, justifiées, on n'aurait pas dû en venir à la grève. L'organe fédératif *Offentliche Dienst,* reconnaît lui-même que la grève était plutôt l'expression de sentiments dominant les ouvriers de la ville de Bienne envers l'administration communale. Tous les moyens pour arriver à une entente n'étaient pas épuisés, en sorte qu'il aurait été très facile de trouver une autre solution. Bien que le conflit ait surgi avec rapidité, une entente est tout de suite intervenue; cela constitue un bon certificat pour les deux parties.

Dans les organisations patronales

Fédération patronale suisse des industriels sur machines et métaux. Les rapports d'activité des organisations économiques adverses sont toujours très instructifs, vu qu'ils nous renseignent sur les intentions de ces fédérations ainsi que sur leur développement. Ils nous permettent en outre de juger de quelle manière nos adversaires considèrent notre mouvement. Le rapport pour l'année 1925 de la Fédération patronale suisse des industriels sur machines et métaux est donc pour nous très intéressant.

A fin 1925, la fédération comptait 143 maisons affiliées occupant ensemble 47,394 ouvriers contre un effectif à fin 1924 de 146 maisons avec 46,801 ouvriers. Le nombre des ouvriers a donc augmenté de 593, soit de 1,2 %. Les 143 maisons en cause se répartissent sur 17 cantons.

Après l'exposé concernant la composition et l'activité des instances centrales, il est consacré un long chapitre aux « mouvements ouvriers », c'est-à-dire que les grèves qui ont atteint les maisons affiliées sont soigneusement passées en revue. La mélodie est connue, c'est toujours la même: Il faut espérer que les ouvriers reconnaîtront bientôt l'absurdité de la grève; ils feraient bien mieux d'accepter les offres des patrons, lesquels sont mieux à même de juger la capacité financière de l'entreprise. Il est en outre recommandé aux patrons d'accorder de leur propre chef des augmentations de salaire dans la mesure du possible, afin qu'ils puissent résister jusqu'au bout si les ouvriers présentent des revendications. Nous sommes curieux de voir avec quel enthousiasme les industriels de cette fédération vont se conformer au conseil qui leur est donné. Jusqu'à maintenant, ils ont toujours été intransigeants, même sans avoir au préalable accordé des augmentations volontaires de traitement et nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils ne changeront rien à leur attitude, si les ouvriers organisés ne les forcent à faire des concessions.

A cette occasion, il vaut la peine de mentionner l'Office de conciliation de Schaffhouse. Cette instance avait jugé les salaires des ouvriers de la maison Neher comme étant trop bas et accordé à ceux-ci une augmentation de 10 %. Monsieur le rapporteur estime que cette décision est « dépourvue de tout bon sens économique ». Cela est évident, selon ces messieurs l'office de conciliation aurait dû abaisser les salaires pour faire preuve d'intelligence. Les expressions que nous trouvons dans son rapport, telles que: « L'envie de faire grève, la vie de luxe, des salaires exagérés » permettent de reconnaître que cet auteur est complètement dépourvu de tout esprit social. Depuis que nous avons vu de grandes entreprises anglaises, nous ne sommes plus très convaincus de la supériorité incontestable des secrétaires patronaux en matière économique.

Vient ensuite un exposé du mouvement des salaires et un tableau des fluctuations du coût de l'existence. Il est inopportun de donner ici des indications détaillées concernant les salaires. Les bases qui ont servi à l'élaboration des tableaux-statistiques ne nous sont pas connues et notamment les comparaisons avec l'étranger ne sont pas dignes de foi. De telles élucubrations n'ont aucune valeur tant qu'elles ne sont pas mises en parallèle avec le coût de la vie dans les pays en cause. La statistique, qui figure dans ce rapport, n'est bonne que pour en imposer aux naïfs.

Dans le chapitre « Marche des affaires et perspectives », toute idée large fait complètement défaut. C'est avec une mesquinerie sans égale que le rapporteur fait toujours allusion aux salaires élevés. Et pour en donner la preuve, on se base — quelle ironie — sur le professeur Moos du *Journal suisse des paysans.*

Le chapitre final traite de l'assurance-chômage et esquisse les avantages des caisses paritaires de chômage par rapport aux caisses syndicales. A cette occasion, on laisse entrevoir — probablement par supériorité économique — que la meilleure solution des crises ne serait pas de créer une assurance-chômage, mais d'avoir recours à l'émigration. C'est sans doute par là que le rapporteur veut montrer sa connaissance des bases de l'économie mondiale et des causes de la crise que nous traversons.

Dans les autres organisations

Parti socialiste suisse. Le secrétariat du Parti socialiste suisse publie un rapport instructif sur l'activité des instances du parti en 1925. Il est esquissé dans l'introduction la situation générale politique et constaté un accroissement de l'influence socialiste ainsi qu'un renforcement des organisations. Le chapitre traitant de l'organisation du parti donne un aperçu sur la composition des instances du parti. Dans le troisième chapitre, qui traite du mouvement du parti, quelques paroles d'adieu sont consacrés au camarade Greulich décédé. Il est rapporté ensuite sur les votations et campagnes électorales. Comparé à l'année 1922, où le parti obtint 170,298 voix dans les élections au Conseil national, le nombre des votants est monté à 195,768.

Le nombre des membres a augmenté par rapport à l'année précédente de 30,742 à 31,301. L'examen de la question de l'adhésion à l'Internationale socialiste ouvrière fut ajourné à une époque ultérieure.